

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 février 2024 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Yvan Duval, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
M. Steeve Gauthier, conseiller
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

ABSENCE MOTIVÉE:

Mme Jocelyne Boivin, Conseillère

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Approbation des services de M. Benoit Couette pour l'année 2024 ;
10. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires par les membres du conseil ;
11. Servitude en faveur de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (service d'incendie) ;
12. Autres sujets ;
13. Période de questions ;
14. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 7h32.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-24-02-19-01 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-24-02-19-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 est adopté.

ADOPTÉ

5.- Acceptation des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de janvier 2024 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de janvier 2024.

CA-24-02-19-03 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de janvier 2024 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de février 2024.

CA-24-02-19-04 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

Il n'y a pas de permis émis en janvier 2024.

CA-24-02-19-05 Sur proposition de Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de décembre.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport

CA-24-02-19-06 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9.- Approbation des services de M. Benoit Caouette pour l'année 2024

CONSIDÉRANT qu'il est important de maintenir les services d'un inspecteur municipal d'expérience;

CONSIDÉRANT que M. Benoit Caouette a les compétences pour exercer ce poste;

CONSIDÉRANT que M. Caouette nous offrira ses services 1 journée par semaine pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT que les différentes conditions salariales et autres demeurent les mêmes qu'en 2023;

CA-24-02-19-07 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil approuve les services de M. Benoit Caouette comme inspecteur municipal pour l'année 2024, à raison d'une journée par semaine.

ADOPTÉ

10.- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires par les membres du conseil

Les membres du conseil déposent leurs formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires.

11. Servitude en faveur de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (service d'incendie) ;

CONDISÉRANT que la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier demande une servitude d'accès et travaux pour les installations d'incendie ;

CONSIDÉRANT qu'il est important que ces installations soient mises aux normes et accessibles en tout temps ;

CONSIDÉRANT qu'il doit y avoir un acte notarié signé entre les parties afin de régulariser le tout ;

CA-24-02-19-08 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil approuve le document notarié concernant la servitude en faveur de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et autorise le maire et au directeur général de pouvoir signer les documents relatifs à cette servitude.

ADOPTÉ

13.- Autres sujets

Pas d'autres sujets

14.- Période de questions

Pas de questions

15.- Levée de la séance

La séance est levée

CA-24-02-19-08 Sur proposition de Yvan Duval il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 7h55.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier